

### demarche.numerique.gouv.fr

Démarche : Demande de certificat de non appel et de copie de jugement

Organisme : SAUJ

## Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

## **Formulaire**

Un certificat de non appel et la copie exécutoire du jugement doivent être demandés lorsque vous voulez faire exécuter une décision en ayant recours à la contrainte envers votre adversaire ou lorsque vous souhaitez obtenir une aide au recouvrement de dommages et intérêts.

#### Comment est examinée votre demande?

La copie exécutoire d'un jugement n'est délivré qu'une seule fois et permet de donner une valeur exécutoire à la décision rendue. C'est un document à conserver impérativement.

La copie certifiée conforme n'est qu'une copie d'un jugement vous permettant d'en connaître la teneur.

Le greffe qui reçoit la demande de certificat de non-appel, au vu des informations contenues dans le formulaire que vous avez rempli, va vérifier sur son registre si l'une des parties mentionnées dans la décision a formé un appel :

Si aucun appel n'a été enregistré :

### ? En matière civile :

Le greffe va vous délivrer un certificat de non-appel : ce document atteste uniquement qu'au jour de votre demande il n'y aucun appel enregistré. Il vous permet de mettre à exécution la décision, il vous appartient toutefois de vous assurer que la notification qui fait courir le délai d'appel a bien été faite et que le délai pour faire appel est écoulé.

En matière pénale (notamment dans le cas où la décision statue à la fois sur les dispositions pénales et civiles):

Le greffe va vous délivrer un certificat de non-appel ; un certain délai peut être nécessaire

Demande de certificat de non appel et de copie de jugement car le greffier doit préalablement s'assurer que : ?? le parquet a notifié la décision au(x) condamné(s) lorsqu'il(s) n'était pas présent(s) à l'audience. ?? le délai d'appel est expiré. 2 Si votre jugement ne porte que sur les intérêts civils, le certificat de non appel ne pourra être délivré qu'à la suite de la signification du jugement au condamné par la partie civile (vous voudrez bien vous reporter aux règles de la matière civile). Si un appel a été enregistré : Le greffe va vous délivrer un certificat d'appel : ce document atteste uniquement qu'au jour de votre demande il y a un appel enregistré. En conséquence, vous ne pourrez pas, sauf si le juge a prononcé l'exécution provisoire, faire exécuter la décision. Votre demande concerne : Indiquer les documents que vous sollicitez Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Un certificat de non appel Une copie certifiée conforme d'une décision Une première copie de jugement revêtue de la formule exécutoire ☐ Une deuxième copie de jugement revêtue de la formule exécutoire Motif Indiquer le motif pour lequel vous sollicitez une nouvelle copie revêtu de la formule exécutoire 1. Votre identité Civilité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Madame ■ Monsieur Nom Indiquer votre nom de naissance Nom d'usage Indiquer votre nom d'époux(se)

Prénom(s)

Indiquer l'ensemble de vos prénoms

Demande de certificat de non appel et de copie de jugement Pièce justificative à joindre en complément du dossier Votre pièce d'identité
Bien vouloir joindre un titre d'identité comportant une photo (CNI (recto-verso), passeport, titre de séjour (recto-verso))
Votre raison sociale si vous êtes une personne morale
Votre adresse électronique Indiquer votre adresse mail qui sera privilégiée pour l'envoi du certificat de non appel
Votre adresse postale c'est à l'adresse indiquée que vous sera envoyé le certificat réclamé (si vous n'avez pas renseigné d'adresse e-mail)
Identité de l'avocat
Demande formulée par l'avocat Si la demande est formulée par l'avocat d'une des parties, je vous prie de remplir les champs suivants
Maître Indiquer le nom et prénom de l'avocat
Barreau  Indigues la barreau auguel est inverit l'auguet
Indiquer le barreau auquel est inscrit l'avocat
Courriel
Partie représentée par l'avocat indiquer le nom et prénom de la partie représentée par l'avocat susvisé
Identité de la partie au procès Si vous n'êtes pas la partie au procès, vous devez remplir avec soin cette section, ces renseignements étant indispensables au tribunal pour établir le certificat.
Civilité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Madame
Monsieur Monsieur

#### Non

Indiquer votre nom de naissance

Demande de certificat de non appei et de copie de jugement	
Nom d'usage ndiquer votre nom d'époux(se)	
Prénom(s)	
<b>/ous êtes :</b> ndiquer votre lien avec la partie au procès	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Son père	
Sa mère	
Son tuteur ou curateur	
2. L'identité de l'autre partie	
Civilité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Madame	
Monsieur	
Je n'ai pas d'information sur l'autre partie au procès	
Nom ndiquer votre nom de naissance	
Nom d'usage ndiquer votre nom d'époux(se)	
Prénom(s) ndiquer l'ensemble de vos prénoms	
Raison sociale ndiquer la raison sociale si l'autre partie est une personne morale	
3. Votre demande	
Motif de votre demande Indiquer le motif de votre demande de certificat de non appel	

# Demande de certificat de non appel et de copie de jugement

# Référence(s) de l'affaire

Indiquer le numéro de dossier ou le numéro RG ou le numéro de parquet ou le numéro d'instruction

Références de l'affaire  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  I dispose d'une référence de dossier (numéro d'affaire)
☐ Je ne dispose d'aucune référence relative au dossier
<b>Numéro d'affaire</b> Indiquer le numéro d'affaire dont vous disposez (Numéro RG ou Numéro Parquet ou Numéro Instruction ou Autre (à préciser))
Juridiction ayant rendue la décision Indiquer la juridiction parmi les suivantes :
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Tribunal correctionnel
Tribunal pour enfants
Tribunal de proximité
Tribunal de police
Conseil de prud'hommes
Tribunal des affaires de sécurité sociale
Renseignements utiles Préciser le nom ou le numéro de la chambre, du cabinet ou du service concerné ou toute information permettant de déterminer le service ayant rendu la décision
Date de la décision rendue Indiquer la date de la décision rendue
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Décision

Dans la mesure du possible, bien vouloir joindre le jugement ou la première page du jugement